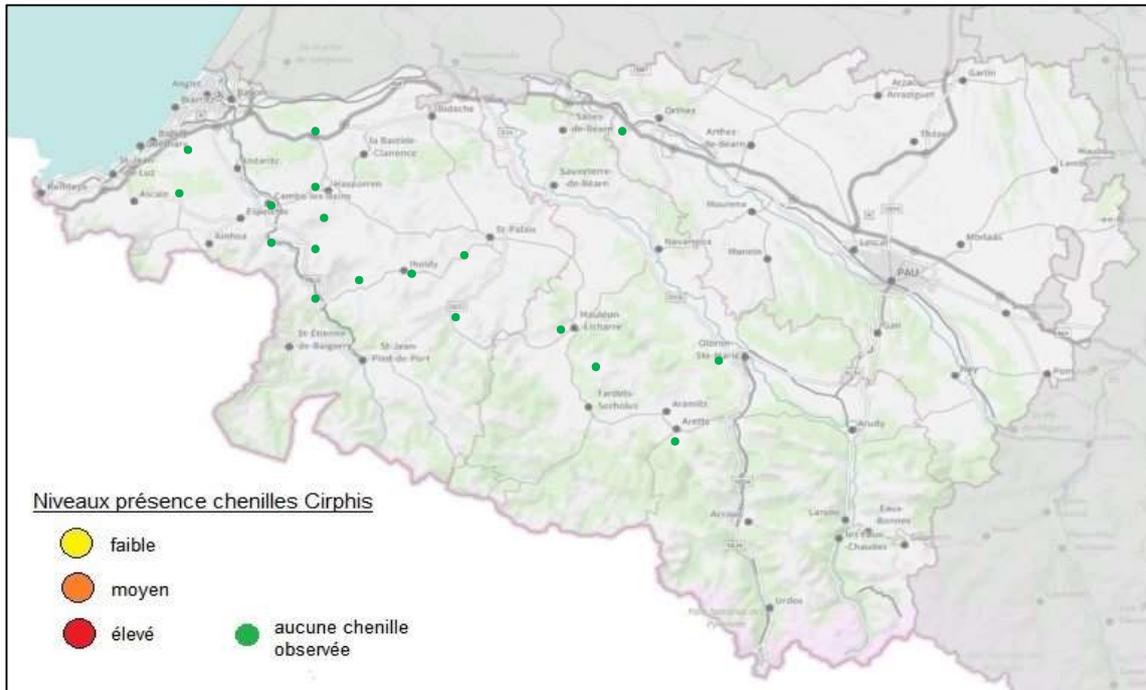


Avertissement Cirphis n°2

1^{er} août 2023

Observations



Lors de la tournée de cette semaine, quelques traces de morsures ont été observées à ESQUIULE, JUXUE, BIDARRAY et ARBONNE. Aucune chenille n'a en revanche été observée.

Des papillons ont été piégés sur les sites d'ARETTE (1♀ + 1♂), d'ESQUIULE (3♀), de ROQUIAGUE (1♂), de CAMBO LES BAINS (2♂) et d'ITXASSOU (1♀ + 2♂).

Malgré l'absence d'observation de chenilles, la présence de papillons et de morsures sur plusieurs sites nécessite une vigilance, notamment sur les parcelles disposant encore d'une bonne hauteur d'herbe et de fraîcheur.

Pièges du réseau de suivi

Cette année, deux types de pièges à papillons ont été posés au sein du réseau de suivi du cirphis. Ils ne permettent pas de limiter la prolifération du ravageur mais de suivre sa présence dans le département.

Pièges à phéromones

Les pièges à phéromones ont la particularité d'être spécifiques à l'espèce *Mythimna unipuncta*. Ils ont pour action d'attirer les mâles grâce à une phéromone sexuelle synthétique, similaire à la phéromone émise par les femelles. Les papillons mâles pénètrent dans le dispositif et restent piégés.

Pièges avec attractif alimentaire

Cette année, 10 pièges avec attractif alimentaire ont également été placés au sein du réseau (ARETTE, ESQUIULE, ROQUIAGUE, JUXUE, IHOLDY, BIDARRAY, ITXASSOU, SAINT-PEE-SUR-NIVELLE, ARBONNE, BRISCOUS), ceux-ci semblant avoir une efficacité de piégeage un peu supérieure aux pièges à phéromones. L'attractif de ces pièges est constitué d'alcool isoamylique et d'acide acétique. Cette association de composés chimiques permet de piéger à la fois les mâles et les femelles cirphis.



Les rappels sur le cirphis

Les critères de reconnaissance et des conseils pour intervenir sont disponibles dans le bulletin du 25 juillet.

Pour se tenir informé

Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenilles.

L'**application gratuite pour smartphone Geolnsecta** permet de signaler la présence de chenilles sur vos parcelles et de voir les parcelles touchées sur une carte évoluant en temps réel avec les signalements d'autres utilisateurs. Elle présente aussi un système d'alerte lorsqu'une parcelle située à moins de 10 km est indiquée comme attaquée.

Contacts :

Noémie LAVERGNE : 06.51.81.10.19 // n.lavergne@pa.chambagri.fr

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr